Code général des collectivités territoriales Articles L 2121-21 et R 2121-9

Arrondissement de Nîmes

Mairie de Villeneuve lez Avignon

EXTRAIT

DU

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

de la Commune de Villeneuve Lez Avignon

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Quorum : 26

M. SUFFET est désigné en tant que secrétaire de séance

Séance du 4 juin 2025

à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve lez Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juin 2025, sous la présidence de Mme BORIES, maire.

Présents :
Mmes MM. BELLEVILLE, CHEVALIER, ZANIRATO, LE GOFF, ORCET, CLAPOT, SANCIAUME, BONIFAY, PASTOUREL, BOUT, TAPISSIER, CREPIN, TRI, BRUN, ARTHUR, CAROT, SUFFET, DUMAS FILLIERE, ARNAUD, TORRES, NOVARETTI, LEMONT, GAVAZZI, DANIEL, BUISSON

Procurations
Mme DEMARQUETTE MARCHAT à Mme BORIES
M. CARRY à M. ORCET
M. BERTHET à M. ZANIRATO
Mme GALATEAU LEPERE à Mme CLAPOT
M. RENEVEY à Mme TORRES
Mme LEPAGE à Mme DANIEL

2 - OBJET : FONCTION PUBLIQUE – Grille des effectifs du personnel communal - Modification

Rapporteur : Mme BORIES

Vu la loi n° 83-634 du 13/07/83, modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26/01/84, modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-29
Considérant qu'il est nécessaire, afin de garantir la qualité de service, de mettre à jour la grille du personnel communal,
Je vous propose de modifier comme suit la grille des effectifs du personnel communal :

EMPLOI	Anciens postes	Nouveaux poste
Attaché hors classe	0	1
Rédacteur Principal 2ème classe	1	2
Technicien Principal 2ème classe	1	2
Animateur Principal 2ème classe	1	2
ATSEM Principal 2ème classe	0	2
Technicien	3	4

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.....
Et ont signé au registre les membres présents.....
Pour expédition conforme, Villeneuve lez Avignon, le 10 juin 2025.

Le secrétaire de séance

M. SUFFET

Mme Le Maire

Mairie de Villeneuve-lez-Avignon - Gard

Pascale BORIES

La présente délibération est susceptible de recours devant le tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa notification.